

Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter

Au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement



TRIANON 41270 DROUE

Résumé non technique de l'Etude d'Impact

Date	Référence	Rédaction	Validation	Version	SNV Trianon 41270 DROUE
10/03/2021	19412544	AFB	AIB	2.0	Résumé non technique de l'Etude d'Impact



CBE Etudes & Conseil en Environnement

BP50024 – 35405 SAINT-MALO Cedex Tél : 02 99 56 48 34

SARL au capital de 25 500€ - Siret 410 135 289 00057 – Code NAF : 7120B

www.cbeconseil.eu

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION.....	1
1.1	AIRES D'ÉTUDE	2
1.2	STRUCTURE DE L'ÉTUDE D'IMPACT	2
2	ASPECTS PERTINENTS DE L'ENVIRONNEMENT	2
3	IMPACT DU PROJET.....	3
4	PHASE CHANTIER	6



1 INTRODUCTION

Ce résumé non technique a pour objectif de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans l'Étude d'Impact du dossier de demande d'autorisation visant le projet d'agrandissement et de modernisation de l'abattoir SNV Servais de Droué (41).

L'étude d'impact a été menée par M. Arnaud BRETECHE responsable des opérations secteur industrie et Mme Audrey BRETECHE gérante de la société CBE.

La société CBE réalise des études d'impact ICPE, notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire depuis 1996.

3 résumés non techniques sont disponibles dans le cadre de ce dossier de demande d'autorisation :

- Résumé non technique du Projet
- Résumé non technique de l'Étude d'Impact
- Résumé non technique de l'Étude de Dangers

Chaque Résumé non technique fait l'objet d'un fichier PDF séparé, il est recommandé de prendre connaissance du résumé non technique du projet avant de lire les autres résumés non techniques.

Le contenu de l'étude d'impact est proportionné à la sensibilité environnementale de la zone affectée par le projet, à l'importance et à la nature des travaux et à ses incidences prévisibles sur l'environnement et la santé humaine.

1.1 AIRES D'ÉTUDE

La zone d'étude principale est associée à un rayon d'affichage de 3 km autour des limites de propriété qui concerne les communes de Droué, La Fontenelle, Le Poislay, Saint Pellerin (commune nouvelle d'Arrou) et Bouffry.

1.2 STRUCTURE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'étude d'impact est globalement structurée de la façon suivante :

- Description du site et du projet (voir résumé non technique du projet)
- Définition des aspects pertinents de l'environnement par l'étude de l'état initial avant implantation du projet afin de déceler les enjeux prioritaires et l'étude des impacts actuels de l'abattoir
- Étude de l'évolution des aspects pertinents de l'Environnement en cas de réalisation du projet (scénario de référence)
- Comparaison avec un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet (voir étude complète)
- Description des mesures prises pour limiter les impacts du projet sur chaque aspect pertinent
- Etude des risques sanitaires

2 ASPECTS PERTINENTS DE L'ENVIRONNEMENT

Les aspects pertinents retenus pour l'étude d'impact prennent en compte les enjeux retenus après l'analyse de l'état initial et les aspects pertinents liés aux impacts actuels.

Aspects pertinents	Valeur		Détails
Qualité des eaux de surface	4	Fort	État de la masse d'eau : 4 (médiocre), objectif de bon état dans le SDAGE
Consommation d'eau potable	4	Fort	Consommation d'eau, notamment en cas d'épisode de sécheresse dans un contexte de réchauffement climatique et de concurrence des usages
Économie locale	4	Fort	38% des emplois de la commune, l'activité de l'abattoir favorise les emplois directs et indirects sur la zone d'étude.
Odeurs	4	Fort	Plaintes en cours concernant les odeurs liées aux effluents
Maisons d'habitation	3	Modéré	Habitations situées à proximité immédiate du site (appartenant à l'ancien propriétaire) Enjeu rejoignant celui des nuisances (notamment olfactives et sonores), il est par conséquent traité avec l'aspect Bruit et Odeurs.
Rejet d'effluents	3	Modéré	Augmentation des volumes d'effluents dans un cadre de mauvais état des eaux de surface
Rejet des eaux pluviales	3	Modéré	Augmentation des surfaces étanchées et absence de bassin d'orage.

Aspects pertinents	Valeur		Détails
Bruit	3	Modéré	Mesures de bruit non conforme (mais absence de plainte)
Trafic routier	3	Modéré	Absence de grands axes autour de l'abattoir
Déchets	2	Faible	Gestion actuelle des déchets maîtrisée, augmentation liée au projet
Phénomène de retrait-gonflement des sols argileux	2	Faible	Aléa moyen ; risques faibles sur le bâti
Émission de GES	1	Faible	Activité très faible émettrice
Paysage	1	Très faible	Absence de sites remarquables dans un rayon de 500m, abattoir situé en zone industrielle.
Milieu naturel	1	Très faible	Sensibilité écologique très faible

3 IMPACT DU PROJET

L'impact du projet sur chaque aspect pertinent ainsi que les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les impacts sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Aspects pertinents	Impact du projet	Mesures prises
Qualité des eaux de surface	Impact maîtrisé, signature d'une convention de déversement avec la station d'épuration de Droué garantissant des rejets conformes malgré l'augmentation des flux	<ul style="list-style-type: none"> -Investissements sur la station de prétraitement des effluents de l'abattoir -Coordination avec la mairie pour adapter les horaires de rejets pour garantir le bon fonctionnement de la station communale -Construction d'un bâtiment de réception des volailles éliminant les eaux de pluie parasites dans les effluents
Consommation d'eau potable	Augmentation estimée 60%	<ul style="list-style-type: none"> -Un choix d'équipements performants permettra d'optimiser les consommations d'eau. -Les mesures d'économie d'eau (gestion technique centralisée notamment) déjà en place seront maintenues. -Une interconnexion avec le SIVOM de Mondoubleau / Cormenon sera réalisée avant fin 2021 pour que la disponibilité en eau soit suffisante pour le projet et la population. -Une cuve tampon de 200m³ sera installée sur le site pour lisser la demande

Aspects pertinents	Impact du projet	Mesures prises
Économie locale	+10 salariés Emplois indirects Baisse de pénibilité	Impact positif
Odeurs	Impact positif car augmentation du confinement des matières et Investissements sur la station	-Locaux de stockage des déchets -Réalisation des préconisations de l'audit 2019 sur les odeurs
Rejet d'effluents	Passage de 180 à 270 m ³ /j (Demande de convention en cours)	-Couverture de la réception des volailles pour éliminer les eaux de pluie parasites -Création d'une canalisation dédiée de l'abattoir vers la station communale -Investissements sur la station de prétraitement pour respecter la future convention de déversement
Rejet des eaux pluviales	Augmentation des surfaces étanchées de 1,69 à 2,85ha	Construction d'un bassin d'orage de 1650 m ³ sur la parcelle de l'ancienne gendarmerie (fera office de bassin de confinement en cas d'incendie)
Bruit	Impact positif supposé à confirmer par mesures de bruit après projet	-Activités, circulation des camions et ventilateurs décalées vers le Nord (éloignement des zones habitées) -Déchargement des containers à l'intérieur d'une enceinte isolée acoustiquement
Trafic routier	Le nombre de passage de poids lourds devrait passer de 110 à 126 par semaine Le nombre de passage de véhicules légers devrait passer de 1420 à 1520 par semaine	Aucune mesure n'a été prise car l'enjeu de la circulation est faible sur la commune de Droué
Déchets	La production de déchets organiques augmentera de 40 à 60%, ces augmentations seront absorbées par les filières actuelles. Les autres déchets devraient augmenter faiblement.	-Réduction à la source par la valorisation des abats -Remplacement des bennes à plumes et à viscères par des bennes céréalières plus sécurisées -Couverture de l'aire d'attente des volailles pour éviter le mélange fientes/effluents
Phénomène de retrait-gonflement des sols argileux	Pas d'impact du projet sur cet aspect	Prise en compte lors de la construction des bâtiments
Émission de GES	Peu d'impact car le site fonctionne à l'électricité et le froid est produit à l'ammoniac	-Suivi et optimisation des consommations des véhicules -Isolation renforcée des nouveaux locaux

Aspects pertinents	Impact du projet	Mesures prises
Paysage	Site considérablement agrandi	Les limites de propriété seront paysagées afin d'offrir une vue naturelle
Milieu naturel	Transformation de parcelles en friche ou en culture intensive pour l'implantation du projet, faible impact	Espace vert sur environ 1/3 de la surface de ces parcelles



Figure 1: futur bassin tampon



Figure 2: tracés de canalisation en cours d'évaluation

4 PHASE CHANTIER

Tout chantier peut potentiellement générer des impacts sur l'environnement, le tableau ci-dessous reprend les impacts potentiels et les mesures qui seront mises en place :

Aspects pertinents	Impact potentiel du chantier	Mesures prises
Pollution des eaux et des sols	Déversement accidentel de produits polluants issus des engins de levage ou de transport (déversement d'huile ou de carburant)	Zones de stationnement et d'entretien des engins de chantier imperméabilisées Stockages de carburant placés sur rétention.
Soulèvement de poussières	Trafic des engins sur site et démolition	Vitesse des engins limitée sur le chantier

Aspects pertinents	Impact potentiel du chantier	Mesures prises
Déchets	Matériaux de terrassements, d'emballages, etc...	Séparation des déchets de chantier selon leur destination finale Valorisation privilégiée. Contrôle des autorisations réglementaires des prestataires
Nuisances sonores	Circulation des engins de terrassement, de levage et de transport. Assemblage des équipements (perçage, sciage ...).	Engins et appareils utilisés sur les chantiers respecteront la réglementation en vigueur